

APPEL A PROJETS POUR L'ENCADREMENT DES EQUIPES DE FRANCE JUNIORS OUTDOOR ULTIMATE

Dans le but de préparer les échéances internationales suivantes :

- | | | |
|----------|-----------------------------|----------|
| • SUMMIT | U17 Open / U17 Féminine | été 2027 |
| • EYUC | U17 Open / U17 Féminine | été 2028 |
| • EYUC | U20 Mixte / Open / Féminine | été 2027 |
| • WYUC | U20 Mixte / Open / Féminine | été 2028 |

Et sous réserve de la sécurisation des fonds engagés par la EFDF et la WFDF la Fédération Française de FlyingDisc lance un appel à projets pour les sélections nationales suivantes :

- U17 Open Outdoor Ultimate ;
- U17 Féminine Outdoor Ultimate ;
- U20 Mixte Outdoor Ultimate ;
- U20 Féminine Outdoor Ultimate ;
- U20 Open Outdoor Ultimate.

Ces appels à projets sont ouverts à tou.te.s les technicien.ne.s licencié.es à la FFFD sur le temps de la mission, dont les qualifications et compétences sont avérées pour un cycle de 2 ans reconductible à la fin de la première année par la DTNS si le projet du cycle 1 a été réalisé dans des conditions satisfaisantes.

POSTES A POURVOIR PAR PROJET :

- Trois personnes pour occuper 2 postes d'entraîneur.e.s et 1 d'intendant.e

STATUT :

Les trois bénévoles sont placés sous l'autorité administrative et fonctionnelle de la Direction Technique Nationale et Sportive (DTNS). Dans le cadre de leurs missions, ils-elles travaillent également en lien étroit avec la commission médicale et le pôle Performance. Un accompagnement administratif sera mis en place avec Mme Elodie Arduin, salariée FFFD.

Ils-elles exercent leurs fonctions dans le respect des textes de référence de la fédération, notamment la [Charte éthique de la FFFD](#) et le [Règlement des entraîneurs nationaux de la FFFD](#). Ils-elles sont également signataires de la [Charte des staffs des équipes de France d'Ultimate et de Disc Golf](#).

MISSIONS :

1. Sélectionner et entrainer une Equipe de France :

a. Sélectionner des athlètes :

Le choix des athlètes par les staffs se fera lors d'un premier stage de sélection en commun avec l'ensemble des équipes de la catégorie.

Pour les catégories U17 :

- La DTNS encourage les staffs U17 à former des équipes avec un nombre important de première année afin d'utiliser le SUMMIT 2027 comme un tournoi de préparation pour les EYUC 2028.
- Pour la catégorie U17 Open, il pourra être envisagé d'inscrire deux équipes pour le SUMMIT.
- Pour la saison 2026-2027 les meilleur.e.s U17 2^{ème} année pourront être sélectionné.e.s par les staffs U20 pour participer au EYUC 2027.
- Les athlètes U17 surclassés en équipe U20 ne pourront pas doubler la même année un projet U17-U20.
- Pour la saison 2027-2028, les sur-classements des U17 en U20 ne seront pas autorisés.

Pour les catégories U20 :

- **Informations générales :**
 - Nouveau système de sélection : le « ping-pong ». (*Cf. Modalités de sélection*).
 - Les athlètes ne pourront pas doubler de projets U20-U24-Adultes, sauf si le projet U24 ou adulte est placé après la compétition de la catégorie U20, que l'athlète est en 3^{ème} année U20, majeur et que les conditions d'enchaînement et de récupération sont satisfaisantes entre les deux compétitions.
 - Une dérogation exceptionnelle pourra alors être demandée auprès de la DTNS qui étudiera la demande.
 - Pour la saison 2026-2027 les meilleur.e.s U17 2^{ème} année pourront être sélectionné.e.s par les staffs U20 pour participer au EYUC 2027.
 - Pour la saison 2027-2028, les sur-classements des U17 en U20 ne seront pas autorisés.
- **Modalités de sélection : le principe de sélection retenu « ping-pong » est le suivant :**
 - **Année 1 :**
 - Les staffs U20 Féminin et U20 Open sélectionnent chacun deux athlètes.
 - Le staff U20 Mixte sélectionne ensuite un athlète de chaque sexe.
 - Cette alternance est répétée jusqu'à la constitution des effectifs de 22 athlètes par équipe.
 - Une fois cette répartition réalisée, des échanges pourront être engagés entre les staffs afin d'ajuster certains profils en fonction.
 - En l'absence d'accord entre les staffs, la répartition issue du système « ping-pong » sera appliquée.
 - **Année 2 :**
 - Les staffs ont la possibilité de conserver tout ou partie de leur effectif éligible à une nouvelle saison dans la catégorie.
 - L'effectif conservé sera exempt du premier stage de sélection l'année 2.
 - Les athlètes éligibles non conservés à la fin de l'année 1 auront la possibilité de se présenter de nouveau à la réouverture des sélections.
 - Le principe de sélection « ping-pong » sera de nouveau appliqué aux équipes afin de compléter leur effectif.
 - Dans un souci de rééquilibrage des équipes, conformément à la politique sportive de la DTNS, le « ping-pong » ne débutera qu'une fois que toutes les équipes auront atteint le même effectif que celle ayant initialement conservé le plus grand nombre d'athlètes.

b. Organiser des stages de sélection :

Pour la saison 2026-2027 :

- 2 stages inter-régionaux d'une journée seront mis en place le **samedi 31 octobre 2026 et le dimanche 1^{er} novembre 2026** pour les garçons. Les staffs U17 Open et U20 Open devront être présents sur les deux lieux durant le week-end. Pendant ce temps un stage de deux jours aura lieu les **31 octobre et 1^{er} novembre 2026** pour les filles. Les staffs U17 Féminin, U20 Féminin et U20 Mixte devront être présents.
- 1 stage de sélection pour les garçons U20 les **9 et 10 janvier 2027**. Les staffs U20 Open et U20 Mixte devront être présents.

c. Organiser des stages de préparation :

- 3 stages de préparation les **13 et 14 mars 2027**, les **1^{er} et 02 mai 2027** et les **3 et 4 juillet 2027**.
2. **Mettre en place un projet sportif avec des objectifs correspondant à la préparation et à l'encadrement d'une Equipe de France lors des différentes compétitions internationales.**
 3. **Définir un budget prévisionnel du projet et un budget athlète sur la saison puis suivre et équilibrer le budget.**
- Une aide fédérale sera attribuée à chaque équipe.
4. **Communiquer avec le responsable du pôle espoir et la Direction Technique Nationale et Sportive (DTNS).**
 5. **Travailler avec les staffs des autres équipes et être en lien avec le Pôle Médical et le Pôle Performance. Ce dernier pourra aider au recrutement de préparateurs physiques et mentaux.**
 6. **Travailler en relation étroite avec les élus et les salariés FFFD en charge des EDF et principalement Cyrille PEREZ, responsable des équipes de France Juniors.**

PROFIL :

Entraîneur.e :

L'entraîneur.e est un.e membre bénévole essentiel.le de l'encadrement des équipes de France, chargé.e de la préparation et de l'accompagnement des athlètes dans le respect du projet sportif et des valeurs fédérales.

De solides références et expériences en Ultimate sont indispensables, ainsi que la possession d'un diplôme fédéral ou l'engagement à le passer, d'un Brevet d'État dans une autre discipline sportive ou d'un diplôme STAPS. Par son expertise, sa bienveillance, sa capacité d'adaptation et ses qualités relationnelles, il-elle contribue à la performance et à l'épanouissement des athlètes.

Intendant.e :

L'intendant.e est un.e membre bénévole essentiel.le de l'encadrement des équipes de France, mandaté.e par la fédération pour assurer la coordination logistique et le suivi opérationnel des délégations lors des compétitions et rassemblements.

En lien avec le staff, il-elle garantit des conditions d'accueil et de fonctionnement optimales, dans le respect des valeurs fédérales. Par sa rigueur, son sens de l'organisation, sa fiabilité et sa capacité d'adaptation, il-elle contribue activement à la performance sportive et au bien-être collectif.

La FFFD sera particulièrement attentive :

- Aux diplômes des candidats.es ;
- A l'expérience d'entraîneur.e ;
- A l'expérience d'intendant.e ;
- A l'expérience d'athlète (Niveau national / international) ;
- Au projet sportif.

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DES ELECTION DES PROJETS :

1. **Date limite de remise des projets : 30/08/2026.**
2. **Sélection et choix des dossiers par la DTNS.**
3. **Validation des choix par le Comité Directeur.**
4. **Communication des nominations et mise en place des Staffs : 30/09/2026.**

Le dossier de candidature doit être complété sur le document modifiable que vous trouverez en pièce jointe. **Un SEUL document pour une candidature d'un projet.**

Le dossier doit être adressé au plus tard le dimanche 30 août 2026 minuit à :

- *elodie.arduin@ff-flyingdisc.fr*
- Copie à *dtn@ff-flyingdisc.fr*
- Copie à *cyrille.perez@ff-flyingdisc.fr*

Les membres de la DTNS

Fait à Eaubonne le 01/07/2026